



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer
Sous-direction de la sécurité et de la transition écologique des navires
Bureau STEN 1 et Bureau STEN 2

STEN INST / SCH-RO / 008

10 mars 2020

Pavillon français - *French Flag*

Instruction

aux / to

Sociétés de classification habilitées - activités statutaires / Recognized Organisation

Participation à la phase d'acquisition d'expérience de la convention pour la gestion des eaux de ballast par les résultats d'essais de mise en service des systèmes de traitement
Participation to the experience building phase of the ballast water management convention by reporting the results of commissioning of ballast water treatment systems

Références :DIV 218

Résumé : Il est demandé aux sociétés de classification habilitées de fournir les résultats d'essais de mise en service des systèmes de traitement

Dans le cadre de la phase d'acquisition d'expérience de la convention pour la gestion des eaux de ballast, il est demandé aux sociétés de classification habilitées de fournir les résultats des essais de mise en service des systèmes de traitement de ballast requis par l'article 218-5.01.1.1 aux bureaux STEN 1 et STEN 2 :

- les résultats d'analyses
- la copie du certificat MMF

Envoi par mail à :

- RIGNAULT Océane - DGITM/DAM/STEN1 oceane.rignault@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 81 91

- LEGOUX Laurent – DGITM/DAM/STEN2 laurent.legoux@developpement-durable.gouv.fr
01 40 81 76 79